

17 avril 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Nontron. **Amicale laïque d'Eyzerac**. But: défendre, développer et prolonger l'école. Siège social: école publique, Eyzerac.

18 avril 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Tizi-Ouzou. **Conseil des parents d'élèves de l'école d'Ait-Lahcène**. But: permettre aux parents des élèves de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école publique en général et de l'école d'Ait-Lahcène en particulier. Siège social: école d'Ait-Lahcène.

20 avril 1953. Déclaration à la préfecture de Lons-le-Saunier. **Groupe des parents catholiques des élèves des lycées de garçons, des cours complémentaires, écoles techniques et professionnelles de Lons-le-Saunier**. But: procéder à toute étude, organisation, démarche, réalisation se rapportant à l'organisation matérielle de l'enseignement religieux des enfants prévu par l'article 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905; aux intérêts religieux des enfants ou à leur éducation suivant les principes catholiques; à la participation à toute institution ayant pour but les objets indiqués ci-dessus. Siège social: maison des œuvres, 1, rue des Perrières, Lons-le-Saunier.

20 avril 1953. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Fédération algérienne des centres laïques d'aviation populaire**. But: coordonner et soutenir les activités des sections départementales des C. L. A. P. (centres laïques d'aviation populaire). Siège social: habitations à loyer modéré, rue Gustave-Flaubert, 5^e groupe, Alger.

20 avril 1953. Déclaration à la préfecture de Tarbes. **Comité départemental des œuvres sociales des P. T. T. des Hautes-Pyrénées**. But: aide aux agents des P. T. T. nécessiteux; aide aux colonies de vacances P. T. T. Siège social: 1, place de la Liberté, Tarbes.

21 avril 1953. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Harmonie Saint-Joseph-Union**. But: grouper les jeunes musiciens pour développer leur formation musicale. Siège social: école Saint-Joseph, 39, rue du Transvaal, Dijon.

21 avril 1953. Déclaration à la préfecture de Troyes. **Foyer Saint-Louis**. But: pratique des sports, organisation de loisirs, culture de ses membres. Siège social: salle Saint-Louis, Chaource.

22 avril 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon. **Amicale de la jeunesse de Chamblet**. But: grouper la jeunesse à des fins récréatives. Siège social: mairie de Chamblet.

22 avril 1953. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Sécurité sociale Sport**. But: pratique des sports et du plein air. Siège social: 11, rue des Convalescents, Marseille.

22 avril 1953. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Amicale des Parisiens de la Sarthe**. But: resserrer les liens amicaux entre ses membres, organiser fêtes, banquets, bals. Siège social: café du Nord, 1, place de la République, le Mans.

22 avril 1953. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre du département d'Alger**. But: défense en commun des intérêts généraux des associations adhérentes. Siège social: 7, rue du Languedoc, Alger.

23 avril 1953. Déclaration à la préfecture de Montpellier. **Etoile sportive védasienne La Pétanque**. But: grouper les joueurs de pétanque. Siège social: café National, Saint-Jean-de-Védas.

23 avril 1953. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Société de l'immobilière**. But: pratique du jeu de billard sur table. Siège social: 39, avenue du Maréchal-Leclerc, Limoges.

23 avril 1953. Déclaration à la préfecture d'Angers. **Union des castors de Tierce**. But: coordonner l'activité de ceux qui travaillent à la construction de leur logement. Siège social: mairie de Tierce.

24 avril 1953. Déclaration à la préfecture d'Alger. **Er Chad**. But: enseignement de la langue arabe. Siège social: quartier Léveillé, rue Salort, Hussein-Dey.

24 avril 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Bellac. **Syndicat d'initiative de Montrol-Sénard**. But: développement touristique de la région. Siège social: mairie de Montrol-Sénard.

24 avril 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Gien à Paris, groupe parisien d'originaires de la vallée de la Loire**. But: entretenir des relations amicales entre tous ses membres. Siège social: 3, place Charles-Fillion, Paris.

MODIFICATIONS

20 mars 1953. Déclaration à la préfecture de police. L'**Association nationale pour la défense de la qualité française** modifie la composition de son bureau et transfère son siège social du 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, au 21, rue Clément-Marot, Paris.

20 mars 1953. Déclaration à la préfecture des Landes. **Union sportive geaunoise**. Modifications aux statuts et à la composition du bureau. Siège social: chez M. Latry, président, à Geaune.

24 mars 1953. Déclaration à la préfecture de police. La **Fédération des employeurs de gens de maison** transfère son siège social du 23, place Saint-Georges, au 11, rue Perronet, Paris.

1^{er} avril 1953. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'**Arc-en-Ciel**. But: consacrer son activité à l'enfance et à l'adolescence des deux sexes moralement abandonnées ou délinquantes. Modifications à ses statuts et à son conseil d'administration; transfert du siège social du 12, rue du Docteur-Cordier, Saint-Etienne, au bourg Saint-Genis-Terroire.

3 avril 1953. Déclaration à la préfecture de police. **Fraternité des ouleds Sidi-Idir** transfère son siège social du 26, rue de Charonne, au 251, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris.

4 avril 1953. Déclaration à la sous-préfecture de Langres. L'**Association départementale des aides familiales rurales** change son titre et devient: **Fédération départementale des associations locales d'aides familiales rurales de la Haute-Marne**. Siège social: 7, rue Barbier-d'Aucourt, Langres.

7 avril 1953. Déclaration à la préfecture de police. Les Revenants du 106^e régiment d'infanterie changent leur titre qui devient: **Les Revenants et anciens du 106^e régiment d'infanterie**. Siège social: 68, avenue de la Grande-Armée, Paris.

14 avril 1953. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. L'**Eclair-Sports** modifie la composition de son bureau et change son titre qui devient: **Association Saint-Joseph**. Siège social: salle du patronage, 15, rue Léon-Boyer, à Tours.

24 avril 1953. Déclaration à la préfecture de la Charente. Les Colonies de vacances de l'école charentaise changent leur titre qui devient: **Colonie de vacances de l'école publique charentaise**. Siège social: école, rue Jules-Michelet, Angoulême.

ASSOCIATIONS ETRANGERES

AUTORISATIONS

(Décret-loi du 12 avril 1939.)

16 février 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Valenciennes le 21 avril 1953.) **Union des sociétés féminines polonaises en France** (section de Denain). But: venir en aide aux vieillards et malades et verser un secours en cas de décès. Siège social: café-dancing, place Gambetta, Denain.

18 février 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 22 avril 1953.) **Union des associations polonaises catholiques en France** (section de Béthune), dénommée **Confrérie du Rosaire**. But: développer l'esprit catholique et maintenir les traditions polonaises. Siège social: rue de la Marne, Béthune.

26 février 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Valenciennes le 31 mars 1953.) **Cecylia Wesoly Tulacz, chorale polonaise Sainte-Cécile** (section d'Abcon). But: conserver les chants polonais tant religieux que nationaux, à l'exception de ceux qui ont un caractère immoral ou affichent des idées religieuses ou politiques trop avancées. Siège social: foyer polonais, Abcon.

16 mars 1953. Arrêté du ministre de l'intérieur. (Autorisation enregistrée à la sous-préfecture de Béthune le 3 avril 1953.) **Union des associations polonaises catholiques en France** (section dénommée **Société des femmes catholiques polonaises**). But: développement de l'esprit catholique et maintien des traditions polonaises. Siège social: chez Mme Kura (Marie), rue de Béthune (cité Quéhnam), Calonne-Ricourt.